# La mobilité sociale à la fin du Moyen Âge
## *L'exemple de Douai au XV^e siècle*

### Le saviez-vous : la mobilité sociale?

Il s'agit de l'ensemble des mécanismes statistiquement significatifs qui décrivent soit les mouvements des individus à l'intérieur du système professionnel au cours de leur existence (mobilité intragénérationnelle), soit les mouvements qui caractérisent les individus d'une génération au regard de la suivante ou des suivantes (mobilité intergénérationnelle). Par ailleurs, la mobilité horizontale étudie les mouvements de transfert entre secteurs professionnels tandis que la mobilité verticale étudie les mouvements entre des positions sociales hiérarchisés. On parle de fluidité sociale pour les situations où la mobilité sociale est relativement élevée[1].

### Ordre(s) et désordre(s)

Si la période médiévale a été décrite comme risquée et dangereuse (guerres, famines, maladies), il faut rappeler que la violence n'était pas l'unique réponse apportée aux tensions sociales. D'après la « théorie des jeux », les interactions sociales se résolvent de trois manières : par l'affrontement, l'évitement ou la coopération. Bien que la société fût hiérarchisée en trois ordres fonctionnels (ceux qui prient, qui combattent, qui travaillent), rien n'empêchait des mobilités à l'intérieur ou entre ces catégories. Ces mouvements sociaux aboutissaient à des conflits, des détours ou des ententes. De fait, pour certains auteurs, ces trois états ne suffisaient plus. Eustache Deschamps distinguait les juges, artisans, marchands, hôteliers, avocats, clercs, notaires et médecins (*Le lay des douze estats du monde*, XIV^e siècle). Une chose est certaine : la montée d'une élite non-noble bouleversait les équilibres traditionnels. Ainsi certains Douaisiens se paraient de titres de courtoisie afin d'affirmer leur supériorité sociale. Les hommes étaient qualifiés de seigneur, monsieur, sire ou maitre. Ils pouvaient être nobles, notables, bourgeois ou religieux vénérables et discrets. Les femmes étaient appelées madame ou demoiselle.
Et l'Histoire tend à prouver les destins exceptionnels, dans un sens comme dans l'autre, de nombreux individus. Quand certains connurent une ascension remarquable, d'autres furent déchus d'une position convoitée alors que beaucoup reproduisirent simplement le modèle paternel sans parvenir à quitter leur milieu, à supposer qu'ils l'aient voulu. A ce propos, l'indiciaire bourguignon Georges Chastellain écrivait « cheoir » ou « monter en l'eschelle ». C'est dire les alternatives qu'offrait la cour ducale à espérer le mieux ou à craindre le pire. Mais ces démarches ne concernaient pas uniquement l'individu : la famille, la parenté et le réseau jouaient un rôle déterminant.

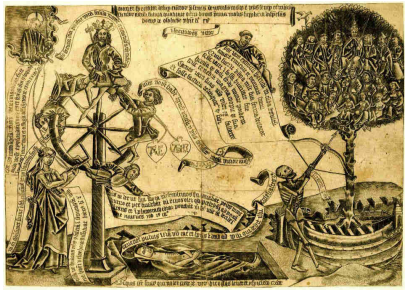

Sur l'illustration de gauche, deux images de la vanité du monde sont mises en parallèle : à gauche, la roue de Fortune tenue en chaîne par le Christ ; à droite, un navire ayant pour mât l'Arbre de Vie où se niche la société humaine rangée hiérarchiquement (clergé et laïcs) et visée d'une flèche par la Mort. La Fortune et la mer sont des images du Monde, de ses tromperies et de son instabilité amenant au renversement des choses humaines. Grâce au travail des deux puissances symboliques, tous termineront leur vie dans la tombe.

A gauche : *Estampe du « Maitre de 1464 » ou « Maitre des banderoles », 31 x 22,3 cm, 1450-1475. Londres, British Museum, inv. 1845, 0809.108.*

Sur « l'arbre de la querelle des états »[2], des membres de la bourgeoisie, du clergé et de la noblesse se battent à l'intérieur de leur état pour atteindre la branche la plus haute. Celui qui s'élève se retrouve en effet dans une position plus confortable pour se débarrasser d'un concurrent. A n'en pas douter, cette bataille sociale a pour but d'atteindre la *potestas* et la *felicitas*.

A gauche : *Enluminure de Loyset Liédet, Arbre de deuil ou de douleur, 1461-1467. Bruxelles, KBR, ms. 9079, fol. 10v : Honoré Bovet, Arbre des batailles.*

Fortune, aux yeux bandés, assise sur une boule au sommet de l'arbre, distribue les récompenses aux jeunes et vieux, riches et pauvres. Dans les feuillages, les fruits correspondent aux insignes de tous les états et de toutes les carrières sauf celles du clergé[3].
L'iconographie de *Fortuna* a beaucoup évolué au cours du temps. Elle est extrêmement adaptable au contexte dans lequel elle est utilisée.
A droite : *Xylographie d'un artiste anonyme proche de l'art vénitien, Arboro di frutti della Fortuna, 72,5 x 51 cm, XV^e siècle. Londres, British Museum, inv. 1860, 0414.157.*

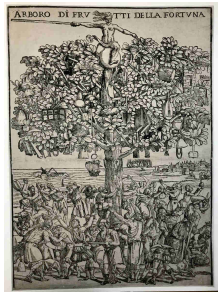


> C'est-à-dire, mon ami, que quant le riche sera mort, lui et ses biens en trois seront partis : et premier, la char sera donnée aux vers ; son or, son argent et ses bagues et tout ce qu'il a à ses parens : et son âme à tous les dyables, se Dieu, de sa grâce, n'en a mercy.
>
> *Histoire du petit Jehan de Saintré, par Antoine de la Sale, XV^e siècle. Paris, BNF, NAF 10057, fol. 28r.*

### Le poids des héritages

Les héritages, transmis d'une génération à l'autre, à la fois matériels ou plus subtils, parfois symboliques, permettent aux parents de garantir une situation convenable à leurs enfants. Le premier souci était qu'ils puissent aller à l'école et apprendre un métier pour « gagner leur pain » tel qu'il est écrit dans les sources. L'enfant pouvait soit se rendre auprès d'un maître qui l'accueillerait le temps de sa formation, soit poursuivre l'activité paternelle. Quelle était alors la part de la reproduction professionnelle?
Il s'agit de répondre à la question du « tel père, quel fils? »[4]. Les sources douaisiennes ont permis de rassembler 177 situations. La conclusion fut un taux de reproduction de 62,7%. Autrement dit, la mobilité professionnelle avoisinait les 37% au XV^e siècle. Environ quatre fils sur dix ne suivaient pas la voie tracée par le père. Evidemment, les taux différent selon les métiers.

| Métier du père | Total des cas | Métier du fils si identique | % de reproduction |
|---|---|---|---|
| Ecuyer (noblesse) | 13 | 10 | 76,9% |
| Tisserand | 10 | 10 | 100% |
| Appareilleur de draps | 6 | 6 | 100% |
| Boucher | 9 | 8 | 88,9% |
| Brasseur | 8 | 5 | 62,5% |
| Tanneur | 12 | 9 | 75% |
| Laboureur/jardinier | 8 | 1 | 12,5% |
| Marchand dont drapier | 36 | 14 | 38,9% |
| Clerc | 6 | 2 | 33,3% |

« Quel père, quel fils? » : quelques métiers représentatifs

Si le taux de reproduction professionnelle était élevé dans les secteurs du textile, de l'alimentation et de l'artisanat en général (cuirs et peaux, métal, bois), il était plus faible dans l'agriculture, la marchandise et chez les légistes.
Toutefois, le secteur du textile étant essentiel, les nouveaux venus y étaient nombreux. Les appareilleurs de draps et les tisserands recrutaient tout particulièrement. Sur 63 artisans du textile, trente-huit provenaient d'autres horizons.

### Transmettre et négocier

Le métier requiert un outillage spécifique et des dispositions pratiques. Au moment du mariage, certains teinturiers étaient pourvus d'une teinturerie équipée de cuves et autres ustensiles indispensables. Le jeune maréchal doté d'une forge débutait convenablement son activité. Par chance, la belle-famille de l'écuyer Philippe Billouart promettait de loger et d'entretenir son cheval. Lorsque Nicaise le Nassier, un tisserand, se maria le 2 février 1480, il possédait déjà un métier à tisser et son épouse, elle-même la fille d'un tisserand de draps, apportait deux balles de laine et d'agneau (ci-dessous leur contrat de mariage).

Archives Municipales de Douai, FF 633-3846

Ces biens étaient acquis au moment du mariage (dot), du décès d'un proche (legs) ou d'un achat. La pratique contractuelle assurait ces transferts patrimoniaux. Le fonds médiéval de Douai abonde de tels actes. De surcroit, la forte augmentation du nombre de convenances de mariage au XV^e siècle coïncide avec l'essor du régime dotal[5].
Le mariage est un évènement fondateur. Un couple se forme suite aux négociations conclues entre deux familles. Evidemment, plus les milieux sociaux étaient élevés, plus les enjeux et les négociations étaient stratégiques. Le cas de l'enrichissement des veuves est intéressant puisqu'il révèle comment certaines héritières de petite fortune étaient de plus en plus convoitées au fil des remariages[6]. Leur niveau de vie s'améliorait considérablement. L'avenir de leurs enfants était assuré. Citons l'exemple de Marie Laloux, fille de tanneur, qui fut d'abord mariée à un drapier, puis à un marchand de draps, enfin à un archer de corps du duc de Bourgogne. Alors qu'au premier mariage la dot était déjà de mille livres, elle fut finalement multipliée par quatre. De tels montants étaient rares mais le prestige de l'époux exigeait d'âpres négociations et confirme l'ascension sociale de la demoiselle. Il faut rappeler que Chastellain s'offusquait, du haut de sa conception aristocratique, que les parents d'une jeune lilloise, dont le père avait fait fortune dans la brasserie, refusèrent de la marier à un archer du duc.

### Circulations sociales

La combinaison des titulatures masculines et féminines (preuves indéniables de considération sociale) permet de porter un nouveau regard sur la société douaisienne sous l'angle du couple. La prise en compte des richesses familiales affine l'analyse. Le but est de mieux rendre compte des mobilités et immobilités sociales. Si certaines familles pénétrèrent les élites politiques en accédant à l'échevinage – plus ouvert qu'on ne le croit[7] – d'autres parvinrent à l'anoblissement ou entrèrent au service du duc. A Douai, les Senellart firent fortune grâce au brassage d'une bière légère type *hacquebart*. A la fin du XV^e siècle, à force de persévérance (accumulation de patrimoine, constitution d'un réseau social, conclusion de mariages respectables), la famille accéda à la noblesse. Le 24 avril 1498, la demoiselle Isabelle Senellart fut mariée à l'écuyer Baudouin de Habarcq, futur bourgeois, qui finit par tenter l'expérience brassicole.

Archives Départementales du Nord, 10H 163-2566 : sceau de Gérard Senellart

> Mais Fortune, la traitresse,
> Comme dist le bon Boesse,
> Ha ! sa destre plaine d'orgueil !
> Vuelt ses sergens mettre en dueil ;
> Plus soudainement les sourprent
> Que le floc de mer ne se prent,
> Et les trestourne en sy peu d'eure
> Que le plus bas vient au desseure
> Et au dessoub; vient le plus hault,
> Ne de leurs pleurs riens ne ly chault,
> Et quant plus ont dolleur et ire,
> Alors se prend plus fort à rire :
> Sa joye est qu'em peu d'espasse
> Le plus chétif bien eureux face.
>
> *Paris, BNF, NAF 10057, fol. 175v.*


Bibliographie
[1] G. FERREOL (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, 4^e édition, Armand Colin, 2011, p. 169-175 et *Dictionnaire de la sociologie*, Encyclopaedia Universalis, Albin Michel, 1998, p. 534-542.
[2] W. PREVENIER et W. BLOCKMANS, *Les Pays-Bas bourguignons*, Anvers, Fonds Mercator, 1983, p. 143.
[3] F. BUTTAY-JUTTIER, *Fortuna. Usages politiques d'une allégorie morale à la Renaissance*, Paris, PUPS, 2008, p. 470-471.
[4] J.-F. RUGGIU, « Tel père, quel fils ? La reproduction professionnelle dans la marchandise et l'artisanat parisiens au cours des années 1650 et 1660 », *Histoire, économie et société*, 1998, 17^e année, n°4, Paris, p. 561-562.
[5] R. JACOB, *Les époux, le seigneur et la cité. Coutume et pratiques matrimoniales des bourgeois et paysans de France du Nord au Moyen Âge*, Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, 1990, p. 198-215.
[6] A. BELLAVITIS, *Identité, mariage, mobilité sociale. Citoyennes et citoyens à Venise au XVI^e siècle*, Rome : Ecole française de Rome, 2001, p. 209-231.
[7] A. DERVILLE, « Les échevins de Douai de 1228 à 1527 », *Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de Douai*, 5^e série, t.VIII (1980-1982), p. 39-48.



Réalisation : Arnaud Dujardin , doctorant IRHiS UMR 8529